

Image not found or type unknown



PERMIS DE CONSTRUITE NON RESPECTE

Par **bobab**, le **01/03/2012** à **19:52**

Bonjour,

Mon voisin viens de construire une terrasse avec accès par la chambre alors qu'après consultation du permis de construire à la mairie, il il y a que deux fenêtre sans accès sur cette terrasse.

Avec cette terrasse cela leurs donne une vue imprenable sur notre petit jardin(nous sommes en villes) , et bien évidemment un manque d'intimité indéniable ! Étant donné que la distance terrasse jardin est de qq1 mètres.

Et aussi il n'y a pas d'affichage de leurs permis de construire !

J'ai déposé un recours à la mairie qui va dresser un procès verbal, que dois-je faire après?